



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture du Nord**

Secrétariat général  
de la préfecture du Nord  
Direction de la réglementation  
et de la citoyenneté  
Bureau de la citoyenneté  
Section des élections

**Arrêté préfectoral modificatif portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de LILLE**

---

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,  
préfet de la région Hauts-de-France,  
préfet du Nord  
chevalier de la Légion d'honneur,  
chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 nommant Monsieur Bertrand GAUME, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 16 mai 2022 nommant madame Fabienne DECOTTIGNIES, secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 08 décembre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 avril 2024 portant délégation de signature à madame Fabienne DECOTTIGNIES, secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales ;

Considérant que M. JASTRABECK David, démissionnaire de son mandat de conseiller municipal, ne peut plus siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de HANTAY et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement par Mme MATHON Laure ;

Considérant que suite au décès de Mme CAPY Nathalie, membre de la commission de contrôle des listes électorales de la commune d'HAUBOURDIN, il y a lieu de procéder à son remplacement par M. DHEDIN Claude ;

Considérant que suite au décès de Mme LIEVIN Mathilde, membre de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de LA MADELEINE, il y a lieu de procéder à son remplacement par M. BAYART Romain ;

Considérant que M. MOKRANE Mohammed, démissionnaire de son mandat de conseiller municipal, ne peut plus siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune d'OSTRICOURT et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement par Mme SMIGOWSKI Marie-Neige ;

Considérant que Mme ROSSIGNOL Sylvie, démissionnaire de son mandat de conseillère municipale, ne peut plus siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de PÉRENCHIES et qu'il y a lieu de procéder son remplacement par M. DUTHILLEUL Anthony ;

Considérant que Mme BOTTE Véronique, démissionnaire de son mandat de conseillère municipale, ne peut plus siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de SALOMÉ et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement par M. JEDRASZAK Sébastien ;

Considérant le remplacement de M. VANDENKERCKHOVE Didier et Mme ADORNI Christel, siégeant au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de SECLIN, par Mme MAKSYMOWICZ Laurence et M. WEKSTEEN David ;

Considérant le remplacement de Mme CIESIELSKI Magali, siégeant au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de THUMERIES, par Mme MALECHA Sandrine ;

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture du Nord,

### **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> - Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 08 décembre 2023 susvisé sont modifiées conformément au tableau annexé ci-après. Les autres dispositions de l'arrêté du 08 décembre 2023 restent inchangées.

Article 2 - La secrétaire générale de la préfecture du Nord et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le **06 MAI 2024**

Pour le préfet et par délégation,  
La secrétaire générale,



Fabienne DECOTTIGNIES

ANNEXE A L'ARRETÉ PRÉFECTORAL MODIFIANT L'ARRETÉ DU 08 DÉCEMBRE 2023 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES  
DES COMMISSIONS DE CONTROLE DES LISTES ÉLECTORALES

COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS

Commune	Canton	Conseillers municipaux liste majoritaire	Conseillers municipaux 2ème liste	Conseillers municipaux 3ème liste
HANTAY	ANNOEULLIN	01-DUFOUR Fabienne 02-FAUCOMPRESZ Delphine 03-MATHON Laure	04-CARDON Muriel 05-BREINE Philippe	
HAUBOURDIN	FACHES-THUMESNIL	1-LECOUTRE Jean-Noël 2- CRESSON Arnaud 3- DASSONVILLE Vanessa Suppléants : 1-DILLIES Jeanne-Marie 2-LE CLAIRE Yannick 3-GAYOU Béangère	4- <b>DHEDIN Claude</b>	5-OBIN Anthony
MADELEINE (LA)	LILLE 1	1-BIZOT Evelyne 2-FAUCONNIER Isabelle 3- DE LA FOURCHARDIERE Grégoire Suppléants : 1-DELANNOY Michèle 2-MASQUELIN Marie 3-LECLERCQ Michel	4-ROUSSEL Hélène 5-RINALDI Roberto Suppléants : 4- <b>BAYART Romain</b> 5-MOSBAH Pascal	
OSTRICOURT	ANNOEULLIN	1-RINGOT Brigitte 2- <b>SMIGOWSKI Marie-Neige</b> 3-BENFRID-CHERFI Hafida Suppléant : 1-VANDERUST Oihiba 2-THUEUX Aurore 3-HANC Samuel	4-MEKIL Ludovic 5-SEILLIER Coralie Suppléants : 4-HAMZAoui Nordine 5-CROMMELINCK Frédéric	
PERENCHIES	ARMENTIERES	1-PENET Bernard 2-RODRIGUEZ Maria 3-AMMEUX Christiane Suppléants : 1-BAUET-GUILBERT Hélène 2-PLATTEUW Rudy	4-DAUCHY Mathieu Suppléant : <b>DUTHILLEUL Anthony</b>	5-DURIEU Philippe Suppléant : GRUSON Carole
SALOME	ANNOEULLIN	1-NOWARA Lionel 2-PART Murielle 3-DEVAUX Hervé Suppléants : 1-DUQUESNE Daniel 2-HAESSE Valérie 3- <b>JEDRASZAK Sébastien</b>	4-DELAUTRE Vincent Suppléant : REGUCKI Sébastien	5-BAILLY RAVASSARY Karine
SECLIN	FACHES-THUMESNIL	1-LESCROART Daniel 2- <b>MAKSYMOWICZ Laurence</b> 3- <b>WEKSTEEN David</b>	4-DEGRAENE Pierre 5-PELLIZZARI Rachel	
THUMERIES	TEMPLEUVE	1-FOUQUET Hervé 2-ARCHIE Patrick 3- <b>MALECHA Sandrine</b>	4-RIOU Sandrine 5-TOURNEUR Nathalie	

